

# Tarifs pop e poppa millennium, Crissier

valable dès le 01.01.2025

Tarifs all inclusive (en CHF)	selon la fréquentation hebdomadaire			
	De 4 à 5 jours/sem	de 2 à 3 jours/sem	1 jour/sem	
<b>Journée</b> 07 :00 à 18 :30 repas inclus	100 %	163,10	171,80	179,40
<b>Matin avec repas et sieste</b> 07 :00 à 14 :30 repas inclus	75 %	122,35	128,85	134,55
<b>Après-midi</b> 14 :00 à 18 :30 sans repas	50 %	81,55	85,90	89,70

Coûts mensuels = forfait journalier x jours d'accueil par semaine x facteur 4,2

<b>Journée de dépannage</b> (facturée en supplément)	CHF 163, 10
<b>Rabais fratrie par enfant de la même famille</b>	10 %
<b>Frais d'inscription</b>	CHF 350,00

## Habitants de Bussigny et Villars-St-Croix

Dans le cadre d'une convention établie avec le Réseau d'accueil de jour des enfants BussiVillAje, les parents domiciliés sur les communes membres (Bussigny et Villars-St-Croix) peuvent bénéficier de subventions sur la base des conditions fixées par le Réseau et dans la limite des places subventionnées disponibles.

Les conditions spécifiques ainsi que la grille tarifaire sont disponibles sur le site internet du Réseau ([www.bussivillaje.ch](http://www.bussivillaje.ch)).

## Habitants de la commune de Crissier

Dans le cadre d'une convention établie avec le Réseau d'accueil de jour des enfants Renens-Crissier, les parents domiciliés sur la commune de Crissier peuvent bénéficier de subventions sur la base des conditions fixées par le Réseau et dans la limite des places subventionnées disponibles.

Les conditions spécifiques ainsi que la grille tarifaire sont disponibles sur le site internet du Réseau (<https://www.reseau-aje.ch>).